

demande de conseil

Par **bookelos**, le **10/09/2019** à **10:16**

bonjour je viens a vous pour savoir voila quelques année j'avais un credit de la consommation chez franc finance (+20ans) ayant des probleme de perte d'emploi et de finance il n'y avait de suite et voila depuis 6moi cette societe aete vendu a une autre qui depuis n'arrete pas de me tel me arceler aux tel et voila que je reçoie une lette d'un huissier me reclament 8000e que doige faire merci de voitre attention a ma question (il y a bien prescristion ?)

Par **morobar**, le **10/09/2019** à **17:50**

Bonjour,

[quote]
(il y a bien prescristion)[/quote]

Vraissemblablement.

[quote]
que doige faire[/quote]

a) écrire correctement: que dois-je faire ?

b) rien, surtout ne pas répondre bref il est urgent de ne rien faire du tout et laisser venir;

L'acheteur de la créance impayée va tenter de vous avoir à l'usure.

Vous ne bougez pas jusqu' à la production d'un titre exécutoire.